Messieurs les Présidents Honoraires, Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir trouver ci-après le Procès-Verbal du Conseil d'Administration de LACOVAR qui s'est tenu au siège de Saint-Raphaël le : **<u>IEUDI 3 novembre</u> 2011 à 10H.30** 

Sur les 18 Administrateurs, étaient absents et non représentés :

Messieurs Franck de BAGNOLO ; Marc BRULE ; Robert RASSIER

(Le terme d'unanimité sera utilisé pour les décisions prises par l'ensemble des Administrateurs présents et/ou représentés, soit : 15)

## - Ordre du Jour :

1 - Renouvellement du bureau exécutif par le Conseil d'Administration, l'ancien bureau et son Président se présentant à vos suffrages pour un an et/ou jusqu'à la prochaine Assemblée Générale 2012 ayant à statuer sur les comptes de l'association.

Au premier tour et à l'unanimité des Administrateurs présents et/ou représentés le bureau exécutif est renouvelé : Président : Jean-Louis LE MOAL - Vice-Présidente : Jacqueline ARMINGAUD - Trésorier : René LAVOUTE - Secrétaire Générale : Any GATTO.

- 2 Situation comptable de LACOVAR:
- Intervention du Trésorier Monsieur René LAVOUTE :
  - Situation actuelle et perspectives au 31/12/2011 :

La gestion reste rigoureuse et ne pose pas problème compte tenu de l'absence d'endettement de LACOVAR, par contre du fait de l'accroissement du nombre d'adhérents les frais de secrétariat dont les frais d'affranchissement des courriers augmentent sensiblement.

Pour l'exercice 2011, après reconstitution du poste « réserve » le solde annuel devrait s'avérer légèrement bénéficiaire comme en 2010.

3 – Rappel des décisions antérieures prises en Conseil d'Administration.

Voir Procès-verbaux précédents dont révision du Site Internet.

4 - Prévisions d'embaucher des animateurs et/ou des sous traitants en 2011/2012 :

Pôle Mobile Environnement, La rivière m'a dit, La forêt m'a dit, etc...

Voir point 13, ci-après.

5 – P.P.R.I.F de Fréjus : Mesures à prendre pour Saint Jean de l'Estérel (M. J.P. BELLYNCK) :

L'Administrateur, Monsieur Jean-Pierre BELLYNCK, sera particulièrement chargé du dossier P.P.R.I.F. de Fréjus dont Saint Jean de l'Estérel.

6 - Procédure en cours contre la ferme AQUAVAR de Santa Lucia... (nettoyage des fonds) :

Malgré des pressions exercées contre LACOVAR, il est décidé à l'unanimité de continuer des actions pour obtenir le départ des « restes » d'AQUAVAR et le nettoyage des fonds marins.

7 - Situation de la décharge des déchets ultimes de Bagnols en forêt.

LACOVAR ne peut que regretter les manquements et infractions diverses constatés dans la gestion du site par le sous-traitant du SMIDDEV, ce dernier s'étant porté partie civile, mais LACOVAR regrette la fermeture du site qui s'avère un non sens écologique en envoyant les déchets au LUC par des centaines de camions qui polluent et qui vont renchérir les frais à la charge de nos concitoyens concernés en l'attente de décisions politiques ou judiciaires.

8 - Engagement de LACOVAR pour la prévention des incendies (M.COMBALAT).

Il est décidé, à l'unanimité, de relancer le dossier auprès du Ministre qui n'a pas répondu clairement sur le sujet de la réforme du Code Forestier comme pourtant bien formulé par Monsieur André COMBALAT dans ses demandes.

9 - Opération « Pôle Mobile Environnement » en 2012.

Il est décidé, à l'unanimité, de poursuivre les actions.

10- Opération « La forêt m'a dit... » et « La rivière m'a dit » en 2012.

Il est décidé, à l'unanimité, de poursuivre les actions auprès des écoles.

11- SCOT Var Est (Madame GERASSI-Monsieur BRULE).

Le dossier en cours reste suivi par les intéressés.

12- P.P.R.I.F. de Saint-Raphaël (route reliant le Rastel au domaine de la Bastide).

Une nouvelle réunion s'est tenue en Mairie d'Agay et les Syndics du Rastel se sont engagés à donner une suite au dossier dans les prochains mois, ce qui réglerait les problèmes du P.P.R.I.F sur Anthéor et Agay vers 2012 en rendant la constructibilité aux lotissements qui en sont actuellement privés...

13- <u>Comme en 2010/2011</u>: Délégation à donner aux membres du bureau exécutif durant l'année

2012 pour signer et payer :

Les divers contrats de prestation de services ; les feuilles de paye des animateurs à temps complets ou partiels; les remboursements des notes de frais avec accords préalables ; l'achat d'équipements de bureau ; les locations de véhicules et plus généralement assurer toutes les dépenses courantes et les actes administratifs divers de LACOVAR.

Les Administrateurs, à l'unanimité, donnent délégation au bureau exécutif.

14- Relations actuelles avec l'URVN et adhésion reportée avec l'UDVN83...

Proposition de donner une délégation au Bureau exécutif pour décider en 2012 des relations avec ces deux entités, LACOVAR souhaitant préserver une certaine indépendance tout en restant attachée au réseau associatif de FNE. Indépendance politique à préserver pour LACOVAR.

Les Administrateurs, à l'unanimité, donnent délégation au bureau exécutif.

15- Sentier du bord de mer en projet de réfection avec une réhausse dangereuse de 50 cms au Dramont.

LACOVAR a pris bonne note des informations du service Urbanisme de Saint-Raphaël lui indiquant qu'il s'agissait d'un projet à long terme impliquant également les services maritimes et la Commission des Sites pour le cas où il y aurait carence des riverains au niveau de l'entretien du sentier littoral.

16- Commissions des sites à Toulon.

LACOVAR assume très régulièrement l'ensemble de ces commissions à Toulon.

- 17- Cotisations 2012 : Les Administrateurs, à l'unanimité, reconduisent les cotisations 2011, sans augmentation.
- Ouestions diverses:

LACOVAR pour la LGV réclame un passage en tunnels pour les massifs de l'Estérel et du Tanneron... Prochaine commission le 14/11/2011 à PUGET avec M. KOSTER.

12H30: Fin du Conseil d'Administration

La Vice-Présidente, Jacqueline ARMINGAUD

Le Président, Jean-Louis LE MOAL